



## FICHE DE POSTE A PROFIL

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>REFERENCE</b>	<b>N°2</b>
	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription de Marseille Belle de Mai</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	IEN Marseille Belle de Mai (site des circonscriptions Marseille sud – Rue Paul Lucchesi – 13010 Marseille)
	<b>CADRE GENERAL</b>	Circulaire n°2015-114 du 21-7-2015 : Missions des conseillers pédagogiques du premier degré
	<b>MISSIONS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assister l'IEN et accompagner la mise en œuvre du plan d'action de la circonscription</li> <li>- Participer à la conception et à la mise en œuvre du plan de formation de la circonscription. Le conseiller pédagogique animera le réseau des constellations et sera plus particulièrement référent mathématiques</li> <li>- Participer à la formation et au suivi des enseignants stagiaires et des néo-titulaires</li> <li>- Accompagner pédagogiquement les maîtres et les équipes d'école. Le CPC sera une personne ressource pour les écoles</li> <li>- Traiter des aspects administratifs, réglementaires, logistiques, en liaison avec le secrétariat de la circonscription et la DSDEN</li> <li>- Représenter l'IEN dans certaines instances</li> </ul>
	<b>FONCTIONS</b>	Collaborateur direct de l'Inspecteur de l'Education nationale et placé sous son autorité, le conseiller pédagogique assure un rôle pédagogique d'animation, de conseil et de formation auprès des enseignants.
	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités d'adaptation et d'autonomie</li> <li>- Capacité à travailler en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service</li> <li>- Aptitudes relationnelles</li> <li>- De très bonnes capacités d'organisation, de rigueur dans la gestion de l'écrit et de sa présentation</li> <li>- Bonne maîtrise des outils numériques</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	CAFIPEMF
	<b>NOMINATION</b>	Affectation à titre provisoire, puis à titre définitif l'année suivante sur avis de l'IEN de la circonscription. L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les enseignants candidatent en envoyant CV et lettre de motivation par courriel à ce.iena13@ac-aix-marseille.fr (copie IEN de circonscription, ce.0131310d@ac-aix-marseille.fr) avant le 14/03/2021.
	<b>MODALITES DE RECRUTEMENT</b>	Entretien devant une commission de recrutement.
	<b>CONTACT</b>	Brigitte Borsaro - IEN Marseille Belle de Mai : ce.0131310d@ac-aix-marseille.fr